



Technicienne ou technicien en travail social

Direction des services aux étudiants

CE QUE LE CÉGEP VOUS OFFRE

À quelques pas du métro Du Collège, le cégep de Saint-Laurent est un milieu engagé et dynamique. Il dispose d'un grand campus vert où plus de 600 membres du personnel contribuent à la réussite de nos étudiants et étudiantes. Nous sommes fiers de participer au programme d'accès à l'égalité en emploi, afin de créer des opportunités pour les femmes, les minorités ethniques et visibles, les personnes autochtones et les personnes en situation de handicap. Ensemble, nous pouvons continuer à bâtir un environnement inclusif et diversifié où chacun a sa place !

- **20 jours de vacances**
- 13 jours fériés
- 7 jours de congé de maladie
- **Assurances** collectives
- Régime de **retraite RREGOP**
- **Congés** spéciaux (mariage, déménagement)
- Programme de **perfectionnement** et de **formation**
- **Conciliation travail et vie personnelle, CPE** sur place
- **Opus et Cie** : tarif avantageux pour le transport en commun.
- Accès aux **installations sportives** et aux services de la **bibliothèque**

Selon les dispositions de la convention collective.

LA MISSION QUI VOUS ATTEND

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à accomplir des travaux techniques en prévention et en aide individuelle ou collective aux étudiantes ou étudiants présentant des difficultés d'ordre personnel.

La personne technicienne en travail social rencontrera l'étudiant ou l'étudiante dans le but d'évaluer le besoin ou l'urgence de sa situation, apportera le soutien nécessaire, l'accompagnera vers une meilleure compréhension de sa situation et l'aidera à mieux faire face à ses difficultés. Elle peut également permettre à l'étudiant ou à l'étudiante de trouver les ressources appropriées où poursuivre son cheminement tout en le dirigeant vers les services autant à l'interne ou à l'externe.

Vous avez envie d'un poste rempli de sens et de défis ? Rejoignez notre équipe !

Quelques attributions caractéristiques

Plus spécifiquement, mais non limitativement, la personne technicienne en travail social sera amenée à :

- Accueillir les demandes psychosociales, analyser des informations, orienter vers le bon programme/service au Cégep;
- Assurer la prise de contact avec la personne qui fait appel au service et la collecte des informations relatives à la situation problématique, aux attentes de l'étudiant ou de l'étudiante et de son milieu, aux raisons et aux circonstances de la demande, etc.;
- Chercher le sens et la signification à accorder aux informations recueillies dans le but de circonscrire la nature des problèmes et des besoins de la personne et de clarifier sa demande;

- Appréciation du degré d'urgence, des facteurs de risques, la vérification de critères d'obtention de services et la détermination des services que le collège peut offrir en fonction des besoins identifiés;
- Collaborer avec les professionnels des services adaptés et les différents personnes intervenantes psychosociaux du collège;
- Concevoir et réaliser du matériel de sensibilisation et de formation dans les matières relevant de son domaine d'interventions;
- Recruter et assurer un suivi auprès des personnes-ressources (preneurs de notes, accompagnateurs, etc.) appelées à agir directement en soutien à l'étudiant;
- Rédiger et compléter différents rapports d'activités;
- Traiter les demandes d'ouverture de dossier aux services adaptés;
- Procéder au dépistage et à la référence d'étudiants référés par les professeurs, par d'autres intervenants ou qui se présentent par eux-mêmes;
- Animation d'activités de promotion, de sensibilisation et de prévention sur divers thèmes, dont la santé mentale, la diversité;
- Entretenir, avec les personnes intervenantes de l'interne et de l'externe, les relations nécessaires afin de permettre le dépistage des futurs élèves, une estimation de leurs besoins et une adaptation adéquate des services du Collège;
- Accueil sans rendez-vous et au besoin, soutenir à la salle de passation des examens;
- Prise de rendez-vous pour différents services : services adaptés, services d'aide psychosociale, orientation et aide financière;
- Suivi individuel à court terme;

Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe.

LES ATOUTS QU'ON RECHERCHE

Scolarité et expérience :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) avec champ de spécialisation approprié ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente

Autres exigences :

- Aptitudes démontrées aux fonctions d'assistance aux étudiants;
- Posséder une expérience d'intervention en santé mentale;
- Avoir une grande facilité à communiquer et à vulgariser les différents troubles et leurs impacts;
- Avoir de bonnes habiletés à développer des outils diversifiés dans de courts délais;
- Bonne connaissance du français parlé et écrit;
- Habiletés relationnelles démontrées;
- Rigueur, capacité d'analyse et de synthèse;
- Connaissances des logiciels de la suite Office 365.

Les tests de sélection porteront sur la maîtrise de la langue française et les compétences professionnelles. La réussite des tests est essentielle, à l'exception des tests pour lesquels la personne salariée est déjà préqualifiée.



CONDITIONS

Personnel de soutien

Salaire : 28,45 \$ et 40,92 \$ de l'heure
(selon la scolarité et l'expérience)

Lieu de travail : Montréal

Horaire : Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Entrée en fonction : Dès que possible

Statut : Remplacement, à temps complet jusqu'au 23 décembre 2026
ou jusqu'au retour de titulaire,

Service : Direction des services aux étudiants

Supérieure : Madame Valérie Gosselin

Titulaire : Madame Ève Dorion

NOUS VOULONS VOUS RENCONTRER

Période d'affichage : Du 17 au 23 septembre 2026

Faites parvenir votre **curriculum vitae** accompagné d'une **lettre de motivation** à la Direction des ressources humaines au plus tard le 23 septembre 2026 : resshum05@cegepsl.qc.ca — Concours **A26-S-16**

Le Cégep remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.

